

Décision Générale colonial

Décision n° 126 du 6 Février 1943.

n° 126

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 6 février 1943
Numéro JO n° 4 du 15/02/1943	Date du numéro 15 février 1943

TEXTE INTÉGRAL

Sont licenciés les employés de la MILICE Indigène dont les noms suivent : Pour compter du 1er Février 1943 : YOUSOUF MANGACHA MOHAMED AHMED ABDILLAH I DJIBRIL